

La nouvelle politique éducative en Algérie

L'introduction de l'anglais au primaire

The New Educational Policy In Algeria

The Introduction of English in Primary School

Dr Mohammed LASHEB

Auteur correspondant, Université Mustapha Stambouli Mascara (Algérie),
lasheb.mohamed@yahoo.fr

Soumission : 05.03.2026 – Acceptation : 18.04.2026 – Publication : 01.05.2026

Résumé — La présente recherche constitue une réflexion sur les statuts des langues étrangères en Algérie au lendemain de l'adoption de la langue anglaise au Cycle Primaire. Un remaniement dans l'enseignement des langues étrangères nécessite un état des lieux sur le devenir du statut de chacune et, plus particulièrement, celui du français et de l'anglais. *L'objectif de cette étude est de mettre en lumière les tenants et les aboutissants de la nouvelle politique linguistique éducative, de voir son impact réel sur le paysage linguistique et ses chances de réussite.* Pour parvenir à répondre scientifiquement à ces objectifs, une multitude de corpus est proposée à l'analyse. Il s'agira d'un sondage des enseignants d'anglais, de l'avis des universitaires à travers une analyse sémantico-linguistique, d'une correspondance ministérielle, d'une étude d'un article scientifique et enfin de l'analyse linguistique d'un article de presse. Les résultats montrent que le français demeure, après plusieurs politiques linguistiques, la langue de la culture et des sciences et que l'anglais est une langue fonctionnelle qui s'impose par sa fonction communicationnelle internationale. Il s'avère aussi, à travers cette recherche, que l'adoption massive de l'anglais conduit à l'impérialisme linguistique et que cette globalisation linguistique accentue inéluctablement la persécution des langues minoritaires.

Mots-clés : *statut de langue, représentation linguistique, enseignement, politique linguistique, politique éducative.*

Abstract — This article presents a reflection on the future and the status of foreign languages in Algeria following the changes introduced in the field of language policy. Drawing on past experiences, the study revisits the linguistic policies adopted in Algeria and examines their current state in the aftermath of the fall of the former regime in 2019. *The main objective of this reflection is to highlight the cause-and-effect relationship between general political orientations and language policy in post-Hirak Algeria, as well as to anticipate the future prospects and feasibility of the newly adopted policy.* The corpus analyzed in this study consists of placards and banners expressing popular will during the protests. The methodology combines a linguistic analysis of slogans with a

semiotic analysis of images. The findings reveal the extent to which political factors shape the fate of languages and influence governmental linguistic visions. The results also indicate that English has become, more than ever, the language of globalization, making it urgently necessary to align with the dominant linguistic model prevailing worldwide.

Keywords: *Language Status, Linguistic Representation, Teaching, Language Policy, Educational Policy.*

Introduction

La rentrée scolaire 2022-2023 a été marquée par un grand événement qui a suscité plus d'une interrogation chez les élèves, leurs parents, les enseignants et tous les acteurs de la sphère scolaire. Panique et incertitude règnent après l'annonce de l'introduction de la *langue anglaise* comme langue étrangère à enseigner à partir de la troisième année Primaire et ce, en plus du *français* et des deux autres langues officielles – à savoir *l'arabe* et *le tamazigh*. Ce n'était pas un simple événement mais un avènement qui annonce une nouvelle ère dans l'enseignement des langues étrangères mais aussi dans la vie sociale et politique en Algérie. Ce changement sur le plan linguistique constitue un sujet très captivant qui nécessite une étude poussée et un vrai débat scientifique quant aux retombées de telles décisions sur le volet linguistique de la société algérienne. Notre observation se nourrit du fait que les manœuvres s'opèrent directement après la décision du Conseil des ministres, soit deux mois avant la rentrée scolaire. L'autre décision¹, moins médiatisée que la première, consiste à réduire progressivement le volume horaire du français au profit de l'anglais dans les deux premiers cycles de l'enseignement (Primaire et Fondamental). À cet effet, nous nous interrogeons sur l'intervention linguistique en un temps record et sur la planification établie pour exécuter la volonté politique du gouvernement. Nous portons également un grand intérêt sur l'avenir de la langue française en Algérie face à ce processus compétitif des langues étrangères. Afin de répondre à notre problématique et inspecter la réalité sur le terrain, nous analysons les données qui s'imposent, à savoir l'avis des enseignants, des chercheurs didacticiens et celui de la presse. Nous tâchons notamment d'expliquer la perspective dans la sphère universitaire à travers l'étude d'une correspondance ministérielle. Cette analyse sera consolidée par des points théoriques qui correspondent à la trajectoire scientifique de notre travail.

1. Le statut du français en Algérie

La langue française en Algérie reste un sujet de débat très sensible et contradictoire compte tenu de l'Histoire et de l'évolution des événements sociopolitiques après l'Indépendance. Comme expliqué ci-haut, les différents gouvernements algériens n'ont jamais lésiné

¹ Le dispositif consiste à commencer avec 3 h hebdomadaires de cours de français et 2 h d'anglais pour les élèves de la 3^{ème} année primaire et de 5 h hebdomadaires de français pour les élèves de 1^{ère} année fondamentale contre 3 h d'anglais. Cet exercice (2025-2026), on applique un nouveau volume horaire d'une heure de moins pour les 3 AP sans changement pour l'anglais et une heure de cours de français en moins pour les 1^{er} AM au profit de l'anglais qui est passé de 3 h à 4 h.

sur les moyens et n'ont jamais caché leur volonté d'arabiser le pays et de se débarrasser des restes identitaires du colonialisme français. Néanmoins,

« sans être la langue officielle, la langue française véhicule l'officialité. Sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir. Sans être la langue identitaire, elle constitue à façonner l'imaginaire culturel collectif de différentes formes et par différents canaux. Et sans être la langue d'université, elle est la langue de l'université. Dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue encore essentiellement en langue française » (Sebaa, 2002, p. 85).

Malgré donc toutes les manœuvres politico-linguistiques à ce sujet, la langue française demeure considérablement utilisée dans les secteurs administratifs, économiques, commerciaux, éducatifs, professionnels et autres – son statut en Algérie reste donc ambigu. Quoiqu'elle soit rangée dans le panier des langues étrangères, elle continue d'être la langue du travail et de la communication dans différents secteurs de l'état algérien (Grandguillaume, 1983). En effet, les correspondances, la législation, les notes de service et les communications interpersonnelles et inter administratives se formulent toujours en langue française. Cependant, à l'heure actuelle la situation évolue car depuis quelques temps la langue arabe gagne du terrain en accompagnant la langue française sur tous les échanges linguistiques administratifs.

2. Politique linguistique éducative

La notion connaît un essor considérable depuis les années 1990, la politique linguistique éducative constitue un axe essentiel de la politique linguistique car l'École est, par excellence, le lieu privilégié de la planification linguistique et l'espace des pratiques linguistiques des enfants (Chaudenson, 1993). C'est donc à travers l'école et l'éducation qu'il est vraiment possible de façonner les populations, leur idéologie et surtout leurs aspects linguistiques (leurs langues premières, secondes, nationales et étrangères). La politique éducative oriente la socialisation langagière en usant de l'idéologie linguistique et les choix institutionnels (Labbrie, 1999) et c'est d'ailleurs pourquoi on a instauré « l'école gratuite et obligatoire pour tous ».

Une politique linguistique passe souvent par des politiques linguistiques éducatives car la dimension éducative demeure au cœur des enjeux politiques susceptibles d'apporter des solutions aux problématiques linguistiques. D'une manière générale le fait linguistique est difficilement dissociable du fait linguistique éducatif, ils sont par essence étroitement liés et se nourrissent mutuellement.

La politique linguistique éducative est aussi une éducation civique qui se réalise par ce qu'on appelle le *curriculum* et qui désigne un ensemble de réflexions et d'orientations dans l'optique d'établir un parcours d'enseignement-apprentissage en termes de projets et de finalités éducatives déterminés. Il est noté, par exemple, sur le document d'accompagnement des programmes des langues destiné pour les enseignants de la 2^e année Secondaire :

« **Finalités et valeurs préconisées par le programme** : l'enseignement de l'anglais, dans notre pays, doit participer au développement de l'apprenant algérien dans toutes ses dimensions. Il prône, entre autres valeurs l'ouverture sur le monde, le

respect de soi et des autres ainsi que la tolérance indispensable dans une société qui tend vers la mondialisation » (MEN, 2006, p. 113).

Chaque enseignement s'inscrit donc dans une triade : ❶ *savoir*, ❷ *savoir-faire*, ❸ *savoir-être*.

3. Politique linguistique éducative vis-à-vis des langues étrangères en Algérie

La citation de Federico Fellini – « *Une langue différente est une vision différente de la vie* » –, représente parfaitement la vision de l'École algérienne vis-à-vis des langues étrangères. Depuis les premières années de l'Indépendance et dès que les conditions se sont réunies, l'État algérien n'a jamais lésiné sur les moyens pour afficher une volonté claire d'encourager l'apprentissage des langues étrangères, de construire une École ouverte aux langues et aux cultures avec la grande ambition d'aller aux contacts des autres civilisations et de s'ouvrir sur d'autres horizons.

Les langues étrangères fortement utilisées et enseignées en Algérie se résument en deux langues principales ; le français et l'anglais. Ce sont les deux langues qui envahissent le terrain linguistique à l'École et qui sont majoritairement enseignées dans les différents paliers des institutions éducatives. La première étant le résultat de la présence française après une très longue période imposant une grande dépendance à la langue française dans plusieurs secteurs. Pour la deuxième, l'anglais en l'occurrence, la raison n'est autre que la mondialisation et son statut de langue de communication internationale dans le commerce, la technologie, la science et dans le domaine militaire.

Cependant, le français reste encore utilisé par la plus grande partie de la société et dans différents domaines. Il est à noter que cette frange francophone se rétrécit continuellement au fil du temps. Aujourd'hui, malgré que la langue française demeure couramment utilisée, sa régression se fait, de plus en plus, sentir et est visiblement beaucoup moins maîtrisée par les générations actuelles. Néanmoins, il faut rappeler que la langue maternelle en Algérie, à savoir l'arabe dialectal, est une langue composée d'un mélange français-arabe et constituée à partir d'un chevauchement des deux langues sur le plan lexical, syntaxique, grammatical et sémantique.

De plus, l'Algérie est incontestablement considérée comme étant le deuxième ou le troisième pays francophone² dans le monde derrière la France. Donc, en dépit d'une politique d'arabisation³ totale, la langue française a pu préserver une place importante en Algérie, pour ne pas dire unique, dans les domaines de la technologie et de la recherche scientifique. Aussi, au niveau des universités, la langue arabe n'est pratiquement utilisée que dans des filières littéraires et des sciences humaines et sociales.

² Il est à signaler la non-adhésion de l'Algérie à l'organisation internationale de la francophonie pour des raisons autres que linguistiques. Le classement est établi selon le nombre de locuteurs utilisant la langue française et non pas sur la base des critères adoptés par l'OIF.

³ Le terme, dans ce contexte, renvoie à la politique linguistique.

Ce n'est que pendant les dernières décennies que l'École et l'Université algériennes commencent à s'ouvrir vraiment sur les autres langues étrangères. D'autres langues comme l'allemand, l'espagnol, l'italien, le turc et le russe deviennent des langues adoptées dans l'enseignement du cycle secondaire et supérieures comme le souligne Mazi :

« Désormais, les écoliers algériens se voient offrir la possibilité de passer, dès la seconde année à une situation de diglossie (arabe et français) puis, de triglossie en quatrième année (arabe, français et tamazight), pour aboutir à une polyglossie au collège avec l'introduction de l'anglais. En outre, dès l'année prochaine, la deuxième année de lycée, verra l'introduction de la filière Langues étrangères, qui bénéficiera de l'enseignement d'une langue supplémentaire, l'allemand ou l'espagnol au choix de l'élève » (2017, p. 124).

Quant à l'Université, de nouvelles filières dédiées aux langues étrangères ont vu le jour et se sont multipliées à travers les universités dès les débuts des années 90. Cette situation de diversité linguistique a bien montré la richesse et les bienfaits de cette politique linguistique soulignant à cet effet l'importance des langues étrangères dans la transmission de l'histoire, de la culture et des valeurs des autres communautés. Elle met également en lumière la perspective unique sur la réalité en cas de monolinguisme suggérant ainsi la relativité linguistique; source de diversité dans la manière de voir et interpréter le monde.

4. Étude empirique

Dans le but d'avoir une vision d'ensemble, nous avons étudié plusieurs corpus compte tenu de la divergence des opinions et la nécessité de recueillir les avis de l'intégralité des observateurs et des acteurs impliqués dans cette nouvelle mesure éducative. Ainsi, nous avons analysé un article scientifique qui traite de la question sur le plan pédagogique et didactique. Nous avons également décortiqué un article de presse qui aborde le sujet sur le plan social et culturel. Puis, nous avons sondé les enseignants et analysé une correspondance du ministère de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique portant sur l'enseignement et la formation en anglais.

4.1. Analyse d'un article scientifique

L'auteur affirme que l'enseignement de l'anglais ne vient pas saturer un multiculturalisme déjà précocement installé à travers les langues adoptées en un espace de temps très réduit afin de permettre à l'élève d'assumer celles-ci. En effet, l'enseignement de l'anglais, à la différence des autres langues enseignées, se contextualise dans un cadre culturel et identitaire algérien.

4.2. Analyse d'un article de presse

Selon un article scientifique publié dans la revue *Taalimija* en 2023, intitulé « Analyse didactique du manuel d'anglais *My Book of English* de la 3^e année du Cycle Primaire », l'enseignement de l'anglais est programmé dès la 3^e année Primaire mais il est adopté dans l'urgence de la situation d'où la pénurie des informations relatives aux objectifs et aux modalités de cet enseignement comme le précise l'auteur de l'article :

« à l'heure actuelle, il y a une grande discrétion qui obnubile les textes officiels relatifs aux modalités d'enseignement, des compétences visées ainsi que des objectifs assignés à l'enseignement de l'anglais » (Haddad, 2023, p. 799).

Cette recherche se veut une réflexion sur les compétences visées par l'enseignement de l'anglais à travers l'analyse du manuel scolaire élaboré en 45 jours⁴ pour prédire les retombées linguistiques qui en découlent.

« Les résultats de notre étude montrent que les concepteurs du manuel de LE2 choisissent une stratégie didactique de l'enseignement de la compétence communicative basée sur l'interprétation des illustrations ainsi que la répétition et la reproduction des messages oraux et écrits. Pour les exercices de langue, le manuel analysé adopte la méthode imitative et répétitive. Nous constatons également un manque de progression didactique des exercices dont l'agencement ne concourent pas à développer une compétence écrite et orale globale contrairement à ce que stipulent les auteurs du manuel dans l'avant-propos. Enfin, la dimension interculturelle liée à la culture étrangère de l'Autre est moins exploitée dans le manuel "MY BOOK OF ENGLISH" de 3^e AP au profit de la réhabilitation de la dimension identitaire et nationale algérienne » (Haddad, 2023, p. 810).

Il s'agit d'un article intitulé « L'Algérie introduit l'anglais dans le Primaire pour contrebalancer le français »⁵ – paru le 20 octobre 2022 sur un journal électronique *Orient XXI*, filiale de *Média* indépendant du monde arabe. Le papier est écrit par Ali Boukhlef qui est identifié, en bas de l'article, comme journaliste algérien indépendant qui a travaillé pour les quotidiens *Liberté* et *Al Watan*.

L'analyse linguistique du contenu de l'article de presse révèle une position de résistance à l'encontre du point de vue politique vis-à-vis l'adoption de la langue anglaise au primaire. En effet, sur le plan lexical, les unités : « *changement* », « *réforme* », « *remplacer* », « *introduit* » et « *contrebalancer* » sautent aux yeux à première vue et tissent un sens global qui renvoie au changement. Sur le plan sémantique, ces unités se joignent aux éléments de signification : « *la vitesse d'application* », « *les élèves ont découvert* », « *chamboulé* », « *moins de deux mois auparavant* », « *dès la rentrée de septembre* », « *solution miracle* » qui versent dans le sens de précipitation.

Ceci montre clairement que le journaliste qualifie, dès le début de l'article, la décision d'introduire l'anglais au Cycle Primaire d'acte de changement non étudié, pris dans la précipitation la plus totale. Plus loin encore, le journaliste persiste et signe :

« Pour le commun des Algériens, l'annonce n'avait rien de nouveau. À plusieurs reprises, les responsables du pays avaient brandi l'étendard de l'anglais comme une solution miracle ».

⁴ La décision d'introduire l'anglais au Cycle Primaire est prise suite au conseil des ministres le 19 juin 2022, le 5 août 2022, le quotidien *El Chourouk* annonce que le livre scolaire d'anglais est prêt en un million d'exemplaires.

⁵ <https://orientxxi.info/l-algerie-introduit-l-anglais-dans-le-primaire-pour-contrebalancer-le-francais.5940>

L'auteur attribue aussi les qualificatifs «langue morte», «langue du colonisateur» aux responsables algériens qui, selon lui, associent la langue française à un élément de chantage pour masquer leur échec politique comme le précisent les passages suivants :

« [...] pour conjurer le mauvais classement des universités algériennes dans les palmarès internationaux » ;
« c'est évidemment une manière de narguer la France dès qu'un de ses dirigeants se permet une remarque sur la conduite des affaires internes algériennes ».

L'article comporte quatre sous-titres hiérarchisant le développement sémantique du texte.

D'abord, sur le sous-titre « *pour une langue internationale* », l'opposition « *Molière/ Shakespeare* » fait référence à deux cultures et deux philosophies de vie différentes. Les deux géants de la littérature mondiale dégagent chacun une étiquette aussi bien linguistique que culturelle et historique. Cependant, celui que les Algériens connaissent le mieux, c'est bien « *Molière* » – une façon de signifier qu'on part du « *connu* » vers le « *moins connu* » ou « *l'inconnu* ». Et, l'opposition « *butin de guerre/langue internationale* » fait allusion à « *héritage linguistique/mondialisation et développement* ». Il est signifié ici que le Président Abdelmadjid Teboune justifie ce choix linguistique par un argument fort et simple qui associe le français à l'histoire coloniale de l'Algérie ; l'anglais à l'avenir, l'ouverture et le progrès en affirmant que :

« le français est un butin de guerre mais l'anglais est une langue internationale ».

Ensuite, le sous-titre « *les craintes et critiques des pédagogues* » commence par la mise en apposition précipité, expéditif et irréfléchi ; des adjectifs de jugement qui ne sont autres que des modalisateurs de subjectivité pour qualifier le choix d'opter pour l'anglais. Puis, le recours aux réactions des spécialistes, pédagogues, syndicat d'enseignants et les politiques que le journaliste prend comme des éléments certifiant et solidifiant son opinion. De plus, il s'agit d'un passage renforcé de déclarations de spécialistes à ce sujet comme celle du

sociologue Aissa Kadri :

« L'école, c'est du temps long. Il faut planifier sur 20, 30 ans [...] C'est une décision qui aurait dû être discutée, réfléchie ».

et celle de l'enseignante-linguiste Khaoula Taleb Ibrahimi :

« La mise en concurrence de l'anglais contre le français est plus d'ordre politique et est régulièrement utilisée, soit par le pouvoir, soit par des segments de la société pour détourner l'attention de questions plus capitales pour l'avenir du pays ».

Au vu de ces commentaires, il convient de déduire que cette décision reste, jusqu'au là, fortement critiquée par les uns et approuvée pour les autres.

Pour ce qui est des deux autres sous-titres – « *écho à la politique d'arabisation* » et « *obtenir de meilleurs classements pour les universités* » –, le journaliste prédit l'échec de cette nouvelle politique linguistique par le parallèle qu'il fait avec la politique d'arabisation des années 70 dont les résultats étaient très mitigés selon lui. Il pense que « *l'introduction de l'anglais dès le Primaire n'est pas dénuée d'arrière-pensées politiques* » et qu'il s'agit d'un acte de rupture avec

le colonialisme. Par ailleurs, le journaliste fait preuve de subjectivité lorsqu'il dénigre la même décision du ministre de l'enseignement supérieur en évoquant le classement des universités algériennes et en minimisant les efforts consentis à cet effet.

Grosso-modo, le journaliste considère la décision d'introduire l'anglais au primaire d'acte purement politique dépourvu de fondements et de prétextes linguistiques. Cependant, pour la fiabilité et l'objectivité de notre recherche, nous prenons en considération le fait que journaliste soit francophile et dans la ligne éditoriale de deux quotidiens algériens d'expression française dont l'un est connu par son caractère controversé de par ses positions politiques.

4.3. Enquête sur l'enseignement de l'anglais au Primaire

Dans le cadre de cette recherche, nous sommes descendus sur le terrain et avons interrogé les enseignants de langue. Notre enquête, sous forme de questionnaire, vise à sonder l'opinion des enseignants de l'anglais afin d'avoir une vision générale sur la mise en œuvre, sur le champ, de cette mesure. Nous avons donc adressé sept questions à cinquante enseignants d'anglais du Cycle Primaire.

Q. 1 : Comment se présente la langue française pour vous ?

- A/ héritage linguistique ;
- B/ langue de civilisation et de prestige ;
- C/ langue vouée à la disparition ;
- D/ langue de science et de technologie.

Presque la moitié des enseignants interrogés (46%) pensent que le français est un héritage linguistique. En deuxième lieu, un quart d'entre eux (26%) estiment que le français est une langue de civilisation et de prestige. Ensuite, (22%) des interrogés pensent que la langue française est une langue vouée à la disparition. Enfin, seulement (6%) la considèrent comme une langue de science et de technologie.

Ces résultats semblent logiques aux yeux des connaisseurs de la situation linguistique en Algérie ou la langue française demeurent implantée de par l'histoire qu'entretiennent les deux pays. En outre, il est indiscutable que la langue française dégage cette image de prestige et c'est d'ailleurs son point de force et c'est bien ce qui motive le plus à l'apprendre comme le précise l'historien québécois Frédéric Bastien :

« Il faut une attraction, un prestige, un besoin de parler français. Si le français n'est pas une langue de prestige, les gens ne l'apprendront pas » – lors d'un débat sur l'usage de l'anglais en politique au Québec. « L'étendu et la diversité des champs d'action de cette langue ainsi que son prestige semble être les facteurs dynamisants qui lui confèrent une bonne position dans la hiérarchie des valeurs sur le marché linguistique algérien » (Queffelec, 2002, p. 37).

Q. 2 : Pensez-vous qu'il est opportun d'enseigner la langue anglaise au Primaire ?

Sur la question de commencer l'enseignement de l'anglais dès la 3^e année Primaire, tous les enseignants pensent que l'apprentissage de cette langue à ce stade est le meilleur moment pour les apprenants afin de mieux assimiler cette langue. Un pourcentage de (100%) suscite évidemment l'étonnement et laisse entendre qu'il s'agit d'enseignants d'anglais et que c'est normal qu'ils aient répondu de la sorte.

Mais, cette convergence absolue s'explique facilement en consultant les travaux scientifiques effectués par des spécialistes de l'acquisition du langage et l'apprentissage des langues étrangères chez l'enfant à l'image de Chomsky et Krashen comme le résumant bien les recherches de Lambelet et Berthele (2014).

Q.3 : Sentez-vous que vos élèves seront capables d'apprendre plusieurs langues au même temps ?

Au sujet de l'apprentissage de plusieurs langues étrangères aux élèves au même temps, une très grande partie des enseignants estimée à (92%) reste favorable à cette idée. Les réponses confirment leur conscience des résultats escomptés à l'issue de la formation en matière linguistique.

Le reste (8%) s'opposant à cette idée doivent, sans doute aucun, craindre l'encombrement du programme et l'interférence entre les différentes langues enseignées à ce stade précoce de l'apprentissage, donc la surcharge linguistique.

Q.4 : Vos élèves, sont-ils motivés à apprendre l'anglais ?

Sur la question de motivation des élèves à apprendre l'anglais, la plupart des enseignants (85%) affirme sentir leurs apprenants motivés. Cette motivation peut s'expliquer par la curiosité des enfants et surtout le parallèle qu'ils font avec les dessins animés qu'ils regardent sur les nouvelles chaînes télévisées dédiées uniquement à cela. Les (15%) restant représentent les élèves qui trouvent l'ajout de la quatrième langue encombrant.

Q.5 : Quels sont les objectifs attendus de cet enseignement ?

- A/ langue de culture (art et littérature) ;
- B/ langue de communication (usage quotidien) ;
- C/ langue de savoir (études supérieures).

Selon les réponses à cette question (34%) des enseignants affirment que l'objectif de l'enseignement de l'anglais est conçu pour un usage culturel (art et littérature). (26%) d'entre eux considèrent que l'enseignement de l'anglais a pour objectif la maîtrise d'une simple langue de communication quotidienne. Seulement (40%) des enseignants admettent que l'anglais est enseigné à des fins scientifiques conformément à la raison pour laquelle on a décidé d'introduire l'anglais au primaire.

Ces résultats reflètent l'idée que portent réellement les enseignants sur la langue anglaise sans se référer aux programmes et à la politique éducative conçu à cet effet. En effet, pour répondre de manière objective à cette question, il est nécessaire de voir l'ensemble des programmes dans leurs continuité jusqu'aux paliers supérieurs de cet enseignement. Cette perplexité dans les réponses ne peut s'expliquer que par l'ignorance de la planification et l'aménagement linguistiques établis à cet effet.

Q.6 : Quel statut, selon vous, doit avoir la langue anglaise en Algérie dans l'avenir ?

- A/ une langue officielle au même titre que l'arabe ;
- B/ 1^{re} langue étrangère ;
- C/ 2^e langue étrangère après le français.

Aucun enseignant ne considérerait l'anglais dans l'avenir comme langue officielle au même titre que l'arabe. De même, aucun d'entre eux n'attend à ce qu'elle reste sur le même statut actuel (2^e langue étrangère). Et donc, tous les enseignants espèrent donner à l'anglais le statut de 1^{re} langue étrangère en Algérie.

Les résultats de cette question sont logique au vu de l'instruction scientifique et le cursus universitaire des interrogés (tous enseignants d'anglais). La même question aurait certainement donné des résultats différents avec des enseignants de français mais un peu similaires si elle avait été adressée aux enseignants de la langue arabe. En effet, la formation scolaire et universitaire impactent considérablement le citoyen et façonnent ses penchants et préférences selon le contenu des programmes et les objectifs des enseignements.

Q. 7 : Selon vous, quelle situation linguistique conviendrait le mieux pour l'Algérie?

- A/ remplacer le français par l'anglais ;
- B/ renforcer l'usage de la l'arabe ;
- C/ encourager l'usage de l'anglais.

Les résultats obtenus démontrent qu'un grand nombre de nos enquêtés (60%) plaident pour le renforcement de l'usage de la langue arabe. Ensuite, un taux considérable (20%) des enseignants sont pour le fait de remplacer le français par l'anglais. Les (20%) restant pensent qu'il faut encourager l'usage de l'anglais.

Les résultats de cette question ne sont pas en harmonie avec les précédentes et nous laisse loin d'avoir un certain conformisme dans les idées concernant les langues étrangères en Algérie. Il s'avère clair que lorsqu'il s'agit de la langue de l'identité et de l'appartenance, les idées se chevauchent et le nationalisme prend le dessus.

4.4. Analyse d'une correspondance ministérielle

Nous analysons à présent le contenu linguistique et sémantique d'une correspondance du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique diffusée le 27 octobre 2022 de façon à faire ressortir toutes les significations possibles (voir Annexe 01).

D'abord, il faut signaler que la présente correspondance est écrite en langue arabe; la première langue officielle, contrairement à ce qui était coutume de faire (diffuser presque toutes les correspondances en deux langues ; arabe et français). La nouveauté ici réside dans la deuxième langue accompagnant l'arabe ; il est frappant à l'esprit le fait que l'entête soit écrit en deux langues (arabe et anglais). L'absence de la langue française est considérée comme un fait inhabituel aux yeux de toute la famille universitaire (enseignants et staff administratif) qui se sont familiarisés aux textes écrits toujours en arabe et assez souvent en français. Cette correspondance représente la seule et l'unique fois ou une instance officielle communique par voie administrative en utilisant la langue anglaise.

Ensuite, aux côtés de l'entête, deux logos encadrant la symbolique de la correspondance ; le premier est le sceau officiel de l'état algérien. Ceci signifie que la décision n'émane pas uniquement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique mais de la plus haute instance du pays (la Présidence de la République). De l'autre côté, un logo du soixantième anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie ; un symbole de la

séparation entre la France et l'Algérie ; un signe fort d'une volonté de rompre avec la langue française.

Sur le fond, il est demandé aux directeurs des établissements universitaires d'initier les enseignants à la langue anglaise pour préparer l'exercice 2023-2024 dans l'objectif d'amener ceux-ci à enseigner les matières techniques dites scientifiques en langue anglaise à partir de l'année qui suit. Mais ce qui est critique à ce sujet, c'est bien le niveau exigé (le B2 à défaut du C1). Or, un enseignant du technique a naturellement besoin d'une formation en langue à objectifs spécifiques et non pas en langue usuelle ou de communication. En effet, l'enseignement d'un contenu scientifique exige à l'enseignant la maîtrise de la terminologie en langue anglaise dans la spécialité en question.

5. Les représentations linguistiques

Pour mieux comprendre le sentiment qu'éprouvent les sujets parlants à l'égard d'une langue, il convient de voir de près les qualificatifs qu'ils attribuent ou qu'ils associent à cette langue. Tout au long de l'enquête et l'analyse effectuées, des expressions telles : *butin de guerre*, *héritage linguistique*, *langue du colonisateur*, *langue morte*, etc. étaient fréquemment utilisées pour désigner le français. D'autres comme: moyen d'ouverture vers le monde, mondialisation, langue de sciences et de savoir, etc. revenaient pour faire allusion à l'anglais.

Pour le linguiste Harbi.S.,

« Les représentations sont le discours que les locuteurs d'une communauté linguistique donnée tiennent sur les langues » (2011, p. 39).

Ce sont les opinions et les perceptions exprimés par les locuteurs d'une communauté linguistique à propos des langues. Ces représentations sont influencées par des facteurs individuels, sociaux et culturels, et contribuent à façonner une vision générale. C'est aussi

« la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, et aux autres pratiques, comment ils situent leurs langues par rapport aux autres langues » (Calvet, 1999, p. 158).

Pour ce qui est du cas de l'Algérie, les langues étrangères sont généralement perçues comme supérieures à l'arabe car porteuses de sciences et de savoir; la langue arabe n'est utilisée que dans des domaines de sciences humaines et sociales. Le français demeure une langue valorisée de par son usage dans les domaines techniques et perçue comme langue prestigieuse. L'anglais, quoi qu'il soit utilisé jusqu'au là comme langue étrangère, les locuteurs conçoivent les pratiques langagières en anglais comme signe de supériorité par rapport au français dans une hiérarchie imaginaire (représentation linguistique) dont l'explicitation réside dans le fait le vocabulaire anglais est totalement étranger à l'arabe dialectal contrairement à celui du qui semble beaucoup moins étranger....

Conclusion

Au terme de cette recherche, il s'avère que l'introduction de l'anglais au Primaire est un aménagement linguistique opérant des changements sur ce qui existe déjà; une intervention sur le statut de la langue anglaise en Algérie. Le français est donc mis en situation de

glottophagie avec l'anglais en introduisant ce dernier au primaire au même titre que le français puis diminuer progressivement son volume horaire au profit de l'anglais. Cet enseignement, en dépit des craintes, ne constitue pas une surcharge linguistique et ne sature pas un multiculturalisme déjà installé car il se situe dans un contexte culturel et identitaire algérien.

Nous avons, à travers notre analyse, noté la persistance et l'endurance de l'ancienne génération de francophones et francophile instruite pendant la colonisation et les premières années de l'indépendance pour des raisons souvent extralinguistiques. Une résistance contre l'adoption de l'anglais comme première langue étrangère en Algérie et donc contre un choix politique qui s'explique par la domination économique et scientifique de l'anglais qui est devenue la langue de l'intercommunication planétaire et donc la langue que tout le monde veut apprendre y compris en France où l'on fait d'elle la première langue étrangère en raison des facteurs de globalisation.

Nous avons aussi, à travers notre analyse, fait allusion aux risques que représente l'adoption massive de la langue anglaise qui se résume clairement à ce qu'on appelle aujourd'hui l'impérialisme linguistique dans un nouvel ordre mondial qui, sur la forme, semble conduire à l'unification linguistique et culturelle du monde mais sur le fond, implique une force écrasante persécutant les langues et cultures dominées. D'un autre côté et sur le plan politique éducative, la notion de curriculum nous apprend qu'il ne s'agit pas seulement de question de langue mais aussi et surtout de philosophie éducative. En effet, pour les Anglo-saxons, tout type de formation ou d'instruction vise à donner des connaissances qui soient utiles et pragmatiques sur le plan professionnel et qui n'impactent pas la personne de l'apprenant contrairement aux francophones qui projettent de former le futur citoyen, de lui faire intégrer des valeurs et inculquer un savoir vivre.

Néanmoins, dans ce cas de figure, il est quasi impossible de faire disparaître une langue étrangère en un temps réduit surtout lorsqu'il s'agit d'une langue très longtemps enracinée dans les réflexes linguistiques de la société. En effet, le français comme langue seconde ou première langue étrangère en Algérie est une langue de culture tandis que l'anglais constitue langue fonctionnelle qui s'introduit dans les institutions éducatives et scientifiques en Algérie. Cette langue fonctionnelle nouvellement installée ne peut rivaliser avec le français qu'en matière d'outil de diffusion de sciences et de technologie mais difficilement en tant que langue de culture ou de communication.

À cet égard, l'installation et la promulgation de l'anglais exigerait certes une vraie volonté politique mais une politique linguistique savante. Le cas de l'Université, à titre d'exemple, nécessite une formation linguistique des enseignants en langue de spécialité avec des objectifs spécifiques afin de permettre aux enseignants, usant en permanence de la langue française durant leur parcours, de passer à la langue anglaise car une formation en anglais fondamental de ceux-là ne débouche pas sur les résultats escomptés et laisse, par conséquent, perdurer le français comme étant la langue véhiculaire de savoir par excellence à l'Université algérienne.

Références

- CALVET, L.-J. (1999). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Hachette.
- CHAUDENSON, R. (1993). *Francophonie, 'français zéro' et français régional*, p. 385-405. Dans ROBILLARD, D. de ; BENIAMINO, M. (éds.) (1993). *Le français dans l'espace francophone*, T. 1. Paris : Champion.
- GRANDGUILLAUME, G. (1983). *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*. Paris : Éditions G.-P. Maisonneuve et Larose.
- HADDAD, M. (2023). Analyse didactique du manuel d'anglais « My Book Of English » de la 3^e année du Cycle Primaire. *At Talimia Journal*, Vol. 13, N° 2, p. 797- 812. <https://asjp.cerist.dz/en/article/223846>
- HARBI, S. (2011). *Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez étudiants en psychologie de l'Université de Tizi-Ouzou*. Mémoire de magister, université de Tizi- Ouzou.
- LABRIE, N. (1999). *La construction linguistique de la communauté européenne*. Paris : Champion.
- LAMBELET, A. & BERTHELE, R. (2014). *Âge et apprentissage des langues à l'école : Revue de littérature – Rapport du Centre scientifique de compétence sur le plurilinguisme*. Fribourg : Institut de plurilinguisme. https://institut-mehrsprachigkeit.ch/sites/default/files/Web_FR_AgeLanguesEcole.pdf
- MAZI, F. (2017). Éducation internationale et enseignement des langues étrangères dans les lycées algériens. *Revue Synergie Algérie*, n° 25, p. 113-129. <https://gerflint.fr/Base/Algerie25/mazi.pdf>
- MINISTÈRE de l'Éducation Nationale (2006). *Document d'accompagnement des programmes 2^e année Secondaire. Langue amazighe, langue française, langue anglaise*. Alger : ONEFD.
- QUEFFÉLEC, A. ; DERRADJI, Y. ; DEBOV, V. ; SMAALI-DEKDOUK, D. ; CHERRAD-BENCHEFRA, Y. (2002). *Le français en Algérie : Lexique et dynamique des langues*. De Boeck Supérieur, coll. Champs linguistiques. <https://doi.org/10.3917/dbu.cherr.2002.01>
- SEBAA, R. (2002). *L'Algérie et la langue française : L'altérité partagée*. Oran : Dar El Gharb

Annexes

N° 1 –



Pour citer cet article

Mohammed LASHEB, « La nouvelle politique éducative en Algérie : L'introduction de l'anglais au primaire », *Paradigmes*, vol. IX, n° 02, mai 2026, p. 299-311.